

## En attendant le galléco numérique

**Date :** 4 décembre 2015

L'association Galléco, utilise depuis quelque temps déjà les services gratuits de la SAS HelloAsso qui propose sur internet une plate-forme « *de découverte et de collecte pour le secteur associatif* ». Il s'agit de services fondés sur le « *modèle économique du pourboire* ».

Sur le plan formel, elle a passé à cet effet 4 « *accords de partenariat* » donnant juridiquement à ladite société un mandat de collecte de fonds « *au nom et pour le compte de l'association Galléco* », **externalisant** par conséquent le recueil d'adhésions, la perception de cotisations, la réception de dons, ainsi que plus récemment la collecte de dons en euros destinés à être convertis en gallécos, appelée « *commande de gallécos* ».

Je note au passage qu'au-delà des possibles "pourboires" consentis par les utilisateurs à la société HelloAsso, le service n'est pas complètement sans contrepartie puisque que les sommes collectées au cours du mois n ne sont versées à l'association qu'à la fin du mois n+1, avec un différé de trésorerie qui est donc en moyenne de 45 jours.

Jetons un œil aux 4 « *campagnes* » permises par ces 4 "accords de partenariats".

### **Campagne « adhésion annuelle 2015 »**

On observe ici qu'en moyenne les utilisateurs ont déposé généreusement 5,91 euros (adhésion + don simultané).

Quand on sait que le montant de la cotisation est libre (avec une suggestion au premier niveau de 5 euros), ça donne une idée de l'engagement des adhérents.

Je note accessoirement que le service est un peu buggé puisqu'il affiche un certain temps au nombre des adhérents ceux qui comme moi ont juste regardé comment ça marche, sans aller jusqu'à payer, valider, ou même simplement sauvegarder (désolé, je n'ai pas fait exprès). La preuve :

272 € collectés 47 adhérents	272 € collectés 48 adhérents
---------------------------------	---------------------------------

### **Campagne « don Galléco »**

## CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale  
<https://etreounepasetrebretillien.com>

---

Il est clair que l'association Galléco n'est pas en conformité avec loi du 7 aout 1991 qui impose une déclaration préalable en préfecture pour les appels à la générosité du public lorsqu'il y a absence de lien préétabli entre l'organisme et le destinataire de l'appel . Mais vu le succès rencontré par l'opération, on ne va pas chipoter :



Page Don Galléco  
par Galléco

**FAIRE UN DON**

Présentation de notre association Le Galléco restitue au citoyen le pouvoir d'agir par ses choix de consommation. Chaque échange en Galléco

Soutenez notre action et aidez-nous à donner vie à ce beau projet en faisant un don ou en partageant cette page !

**0 € collectés**

**0**  
donateur

### Campagne « Pour Noël, préférez les artisans et commerçants locaux du Galléco »

C'est ici que l'on est invité à consommer de la ratatouille :

## Pour Noël, préférez les artisans et commerçants locaux du Galléco. par Galléco

Choix de l'adhésion > Coordonnées > Récapitulatif > Paiement

Aujourd'hui, je souhaite commander mes Gallécos ET ma carte Usager de 2016. Je les recevrai dans le point de retrait qui me convient le mieux. - gratuit

- Le montant en Euros que souhaitez échanger + le montant de votre carte usager 2016 (montant libre), est à faire figurer dans la case "Souhaitez-vous ajouter un don à votre adhésion ?" ci-dessous. L'ensemble du montant à échanger saisi vous sera restitué en Galleco. Exemple: Je souhaite 100 Gallécos + 5€ d'adhésion = 105€ à renseigner

Aujourd'hui, je souhaite seulement commander mes Gallécos CAR je possède déjà ma carte Usager 2016 "Orange". Je les recevrai dans le point de retrait qui me convient le mieux. - gratuit

- Le montant en Euros que souhaitez échanger est à faire figurer dans la case "Souhaitez-vous ajouter un don à votre adhésion ?" ci-dessous. L'ensemble du montant à échanger saisi vous sera restitué en Galleco. Exemple: Je souhaite 100 Gallécos = 100€ à renseigner

Souhaitez-vous ajouter un don à votre adhésion ?

Pas de don     10 €     30 €     60 €     100 €      €



🔒 Plateforme de paiement 100% sécurisée

Toutes les informations bancaires pour traiter ce paiement sont totalement sécurisées. Grâce au cryptage SSL de vos données bancaires, vous êtes assurés de la fiabilité de vos transactions sur HelloAsso.

Ainsi donc, dans la case magique - en bas et à droite - qui joue le rôle de pompe à euros, faut-il porter le total en euros correspondant au montant en euros d'une cotisation à l'association pour 2016 si et seulement si nécessaire, majoré du montant des euros que l'on souhaite changer en gallécos pour Noël 2015, majoré du montant de l'éventuel don en euros que l'on souhaite faire au passage à l'association dès maintenant, pendant qu'on y est. Vous me suivez ?... Ah, j'allais oublier : n'oubliez pas de passer à la fin par la case "pourboire", qui n'est pas destiné à l'association Galléco mais dont le montant viendra éventuellement s'ajouter à tout ce qui précède si

vous êtes un peu compréhensif.

C'est juste un acrobatique détournement d'usage de la plate-forme qui n'est pas prévue pour cela. Il faudra se déplacer pour récupérer les fameux gallécos quelques jours plus tard.

### **Campagne « Galléco »**

La 4<sup>ème</sup> campagne, intitulée sobrement « Galléco », ne fait que réunir les fonctionnalités des 2 précédentes.

Je ne m'attarde ici qu'à la question des dons pour observer que l'association Galléco fait miroiter à ses donateurs une déduction fiscale de 66 % du seul fait qu'elle a prétendu auprès de la plate-forme HelloAsso qu'elle était une « *association d'intérêt général* », ce qui est notoirement mensonger puisqu'elle ne remplit pas les conditions pour cela.

On me dira certainement que ce n'est qu'une maladresse, un malentendu, une coquille, un lapsus, peut-être même une erreur... mais je rappelle quand même à ce sujet que des sanctions sont prévues à [l'article 1740 A du Code Général des Impôts](#).

## Faire un don à Galléco

[Retour à la page de l'association](#)

### Sélectionnez votre montant

Je donne une fois

Je donne tous les mois ✓

Choisissez le montant que vous souhaitez donner.

10

Et bénéficiez d'une déduction fiscale de 6,60 €

12

Et bénéficiez d'une déduction fiscale de 7,92 €

15

Et bénéficiez d'une déduction fiscale de 9,90 €

20

Et bénéficiez d'une déduction fiscale de 13,20 €

Montant libre :

Quand je pense que pour demain, l'association ne jure que par la monnaie numérique !... Ça risque de ne pas être triste.